

BUDGET 2022

## Les sénateurs rejettent le PLF 2022 sans même l'examiner jusqu'au bout

Romain Gaspar | A la Une finances | Actu experts finances | Actu juridique | France | Publié le 24/11/2021

**C'était un secret de Polichinelle. Les sénateurs ont rejeté le volet "recettes" du projet de loi de finances pour 2022, ce qui arrête net l'examen du texte. Les sénateurs Les Républicains dénoncent une dérive budgétaire alors que l'exécutif regrette une position politicienne avant l'élection présidentielle. Le budget sera de retour le 10 décembre à l'Assemblée nationale.**



[1]

« Un budget de campagne électorale », « la campagne la plus chère de la V<sup>e</sup> République », « une folie dépensière »... C'est par ces mots que la majorité sénatoriale de droite a largement rejeté mardi en première lecture la partie « recettes » du projet de loi de finances pour 2022 (PLF 2022), le dernier budget du quinquennat d'Emmanuel Macron. Les sénateurs Les Républicains tout comme les sénateurs de gauche ont refusé d'adopter la première partie du texte budgétaire par 237 voix contre et 52 pour.

En votant contre l'« article d'équilibre », c'est automatiquement la fin de l'examen du PLF 2022 au Sénat. Seuls les groupes Groupe Rassemblement des démocrates, progressistes et indépendants (RDPI) composé majoritairement de sénateurs LREM et le groupe du Rassemblement démocratique et social européen (RDSE) ont voté pour. Le groupe centriste s'est abstenu et aurait préféré examiner l'ensemble du budget 2022. « Rejeter le budget est incompréhensible pour nos concitoyens. Il faut l'examiner avec un regard critique et faire passer des messages », estime la sénatrice (UDI) et présidente de la délégation aux collectivités, Françoise Gatel. En 2016, déjà, les sénateurs de la droite et du centre avait rejeté par une motion préalable à l'ouverture des débats en séance le dernier budget du quinquennat de François Hollande.

### Un bras de fer politicien entre LR et le gouvernement

Les sénateurs Les Républicains ont voulu dénoncer par ce vote ce qu'ils estiment être l'irresponsabilité dépensière du gouvernement : plan Marseille, indemnité inflation, contrat d'engagement jeune, plan d'investissement France 2030... « L'acte que nous allons poser est un acte solennel, un acte grave et un acte rare. Nous n'irons pas plus loin parce que vous êtes allés trop loin. Un budget doit préparer l'avenir alors que vous sacrifiez le long terme au

court terme. Nous envoyons un signal d'alarme aux Français », a dénoncé le président du groupe LR au Sénat, Bruno Retailleau. « Certes Noël est à quelques encablures, mais les Français ne sont pas des ravis de la crèche et nous ne voulons pas non plus qu'ils soient les dindons de la farce », a-t-il complété.

La gauche sénatoriale a, de son côté, expliqué s'opposer aussi bien à la droite qu'à l'exécutif : « Il y a une grande cohérence entre vos positions. N'êtes-vous pas plutôt gênés du fait que le gouvernement présente un budget dont vous partagez les grandes orientations ? La majorité sénatoriale va rejeter les recettes dont elle a approuvé tous les articles », a taclé Rémi Féraud, président du groupe PS au Sénat. Le ministre délégué chargé des comptes publics, Olivier Dussopt, a regretté la position politique de l'opposition de droite : « Le quoi qu'il en coûte est terminé. Nous avons mis fin aux dispositifs d'urgence. Cet article d'équilibre n'est que la synthèse de tous les articles que le Sénat a votés jusqu'à présent. Vous reprochez au gouvernement une dérive des dépenses, pourtant j'ai lutté contre les amendements du groupe LR à l'Assemblée, qui nous avait proposé d'augmenter les dépenses de 25 milliards d'euros ».

Le budget 2022 reviendra en seconde lecture à l'Assemblée nationale le 10 décembre. Les sénateurs n'ont pas totalement abandonné l'idée de donner leur avis sur les questions budgétaires. La conférence des présidents du Sénat a inscrit à l'ordre du jour <sup>[2]</sup> une série de débats thématiques sur le bilan du gouvernement dont plusieurs économiques et budgétaires.

#### **POUR ALLER PLUS LOIN**

- PLF 2022 : les mesures pour les collectivités adoptées par les députés
- PLF 2022 : les associations d'élus globalement satisfaites même si quelques inquiétudes subsistent